

SAKINDI Théodomir

/COPIE/

Kataba, le 6 mai 1957.-

Ruhengeri



4109

Monsieur le Résident,

Je me permets très respectueusement de soumettre l'extrait de jugement d'une affaire m'opposant à un sous/chef, et pour laquelle j'ai eu gain de cause le 22/10/56, et pour laquelle je suis toujours en suspension. Le 28/12/56, je me suis présenté au Tribunal du Territoire pour dire que je n'avais pas encore eu mes biens, on lui donna 3 jours pour me rendre mes biens et bien depuis ces jours, je n'ai rien reçu, bien que j'ai averti l'Administrateur et le Chef et le Juge.-

C'est pourquoi je vous demander d'intervenir pour moi car on a déjà installer un autre homme dans ma propriété.-

Je vous ^{envoi} une copie de mon jugement traduit en français.-

SAKINDI, Th.

sé/illisible.-